

Conseil à la vie sociale

27/11/2025 - De 14h à 15h30 - Salle Belvédère

Relevé des échanges

ÉTAIENT PRÉSENTS

Délégués des dispositifs d'orientation et de formation pour adultes	Formation Bien-Etre	BRIEAU Therezinha	Présente
	Formation Préparatoire	AVERTY Oumkeltoum KOUHOUL Salim	Présente
	Formation Pré orientation	SULTAN Richard	Présent
Section d'Initiation et de première formation	SIPFP	MOREL Quentin remplacé par DAVID DURAND Anastasia	Abs Présente
Direction adjointe Ocens		Mme MALLET Elise	Présente
Représentants du personnel		M QUEMENER François, Référent Dispositif Accès Culture Loisirs Sports Mme OUARY Laetitia, Psychomotricienne IL, Syndicat CFDT Mme GALANT Violaine, Gestion Qualité	Présent Présente Présente
		Mme PROTTEAU Alicia, Assistante médico-administrative	Présente
		M LAFFONT Mathieu, Responsable de service	Présent

Ordre du jour

- 1- Procédure maltraitance pour les usagers majeurs
- 2- Retour COPIL Auto-Détermination et Conférence Martin Caouette
- 3- Cartographie des risques usagers
- 4- Evaluation externe d'Ocens
- 5- Actualisation du règlement de fonctionnement
- 6- Bilan et agendas DACLS
- 7- Questions des usagers

Présentation des membres du CVS.

Matthieu revient sur plusieurs points déjà évoqués lors de la précédente réunion.

Plusieurs interventions du service technique sont nécessaires suite aux dernières remontées telles que :

Problèmes de pression de chasse d'eau PMR dans les toilettes du TDS – Bâtiment B.
 Dysfonctionnement du chauffage dans la salle de pause des stagiaires (1er étage du même bâtiment).

Concernant la gestion de la vaisselle, il a été retenu que chaque usager dispose de sa tasse attitrée avec son nom et en assure le nettoyage pour la kitchenette du RDC SIPFP.

Quant à la salle de pause des adultes, au 1^{er} étage, nous validons un retrait de la vaisselle effectif à partir de janvier 2026, au retour des vacances de Noël.

La demande d'un tapis du côté de la porte d'accès RDC (côté bois) pour limiter glissades et salissures va être étudiée.

Matthieu aborde les temps de pause de la SIPFP, une organisation a été trouvée et validée.

Il a été proposé de décaler la pause du matin de la SIPFP avant celle des adultes afin qu'ils occupent la salle de pause des stagiaires et ceux en attendant la livraison de la chapelle.

Elise précise que lorsque la chapelle sera livrée et exploitable pour accueillir nos usagers, il sera important de repenser de façon globale les espaces occupés.

Anastasia regrette l'absence du distributeur qui était à disposition des professionnels et des usagers sur le site de Vertou.

Violaine rappelle une des raisons de cette suppression, qui semblait être d'ordre nutritionnel.

Pour certains usagers, la salle Canopée est toujours difficile d'accès pour s'y rendre mais également pour se repérer à l'intérieur. C'est un espace très grand et le positionnement des tables change constamment. Difficile d'y prendre des repères.

Il serait intéressant de créer un groupe de travail, pros/usagers afin de travailler sur cette problématique rencontrée.

Richard et Keltoum proposent, par exemple, une bande de guidage.

Mise à disposition d'une salle de repos pour deux stagiaires de la formation bien-être à partir du 1 décembre au pavillon.

Richard demande à ce que les stagiaires soient consultés en amont sur la présence des professionnels lors des réunions PPA (ce qui n'a pas toujours été le cas). C'est à présent pris en compte.

Elise fait un rappel des objectifs de la commission de sécurité.

Les formations obligatoires à destination des personnes accompagnées seront effectuées avant le passage de cette commission en janvier.

Matthieu nous confirme en direct la date du 2 décembre pour une sensibilisation des espaces "reflet de sèvre" pour la formation bien-être ainsi que la SIPFP.

La direction a relancé à de nombreuses reprises la société de nettoyage sur les manquements. Afin d'y remédier, la direction évoque l'idée d'un recrutement dédié exclusivement à certains espaces, CAMPS, Reflet de Sèvre, salles de pause, des zones à forte affluence.

Thérezinha évoque le manque de poubelles dans la salle de pause BE qui serait dû à un refus de la société de nettoyage.

Elise rappelle le choix de la centralisation des espaces poubelles.

La diminution du nombre de poubelles à l'échelle d'Ocens a permis de dégager plus de temps pour le ménage des locaux.

En revanche pour la demande de Therezinha, il y a possibilité d'une poubelle dans la salle de pause de l'espace bien-être, si cette dernière est gérée par les stagiaires eux-mêmes.

Quant à la résonance sonore observée à Reflet de Sèvre, nous n'avons pour le moment aucun retour du service technique.

Pour la demande d'installation de tables et chaises sur la terrasse, **Elise** indique qu'il est possible de récupérer du mobilier de Vertou mais il faudra prévoir un système antivol puisque la terrasse est située côté rue.

Concernant la sensibilisation au quartier, poursuite du travail de communication avec le voisinage.

Keltoum souhaite une précision sur la règle du quart d'heure en lien avec les possibles retards.

Mathieu tient à rassurer les stagiaires, une certaine tolérance est possible à condition que les professionnels soient prévenus et que les retards ne s'accumulent pas pour accepter les usagers en séance.

1- Procédure maltraitance pour les usagers majeurs

Violaine rappelle la définition officielle et les travaux de la Haute Autorité de Santé.

A ce jour, un document spécifique a été produit sous un format flyer pour diffusion par mail.

Une procédure « enfant » existe déjà mais est différente des procédures adultes, il y avait nécessité d'écrire un protocole clair concernant les situations de maltraitance interne à Ocens (non formalisé jusqu'ici).

2- COPIL Auto-Détermination et conférence de Martin Caouette

Retour très positif à l'unanimité du côté des usagers comme des professionnels.

Martin Caouette possède cette faculté d'adapter son contenu et sa présentation selon les publics rencontrés.

Richard partage sa satisfaction et confirme les bonnes pratiques d'Ocens vis-à-vis des personnes accompagnées.

3- Cartographie des risques usagers

Un risque c'est la possibilité que se produise un événement susceptible d'avoir un impact négatif pour un usager (sa santé, son bien-être, son accompagnement...).

Les risques pour les usagers font l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'évaluation de la HAS.

Nécessité pour Ocens d'une vision prospective au-delà de la gestion a posteriori des événements indésirables

Plusieurs réunions du comité de suivi de la qualité ont été nécessaires, au cours desquelles, le comité a identifié 21 risques importants à Ocens.

Une discussion est menée avec l'équipe de direction et des propositions d'action de prévention sont en cours.

4- Évaluation externe d'Ocens

Une démarche nationale d'évaluation d'établissements accueillants des usagers doit être réalisée tous les 5 ans et est prévue pour Ocens en 2026.

Un cabinet extérieur a été retenu pour mener cette évaluation (Célaé).

Au sein d'Ocens, les évaluateurs interviendront entre février et avril 2026 afin d'examiner l'ensemble de nos services.

Ils rencontreront des personnes accompagnées (ainsi que leurs familles) des professionnels, des responsables de service, la direction ainsi que le Conseil de Vie Sociale, volontaires pour participer.

À l'issue de leur intervention, ils établiront un rapport pour chaque service, précisant les points à améliorer. Dans 5 ans, une nouvelle visite des évaluateurs permettra de vérifier les progrès réalisés.

Therezina demande comment se préparer à ces rencontres.

Violaine rassure les membres en précisant que, pour les usagers, il s'agira simplement de témoigner de leur vécu à Ocens, de partager leur expérience depuis qu'ils sont accompagnés.

Aucune question ou thématique n'est à préparer à l'avance.

L'objectif principal de cette évaluation est de vérifier si l'accompagnement concorde avec les attentes des usagers et de s'assurer de la qualité des pratiques professionnelles.

5- Actualisation du règlement de fonctionnement

Le règlement de fonctionnement précise les règles pour permettre d'assurer une vie collective harmonieuse au sein d'Ocens. Il détermine ce que chacun est autorisé ou non à faire.

La Direction procède chaque année à une relecture du règlement de fonctionnement afin d'en vérifier la conformité et la pertinence.

Cette année, plusieurs ajustements se sont révélés nécessaires.

Par exemple :

Dans les services d'accompagnement des enfants sourds, aveugles ou présentant des troubles du langage, il n'y a plus désormais de médecin, mais une infirmière référente.

Pour les transports, les familles sont sollicitées en priorité pour savoir si elles peuvent assurer les déplacements. Lorsque cela n'est pas possible, Ocens prend en charge l'organisation du transport.

Pour la restauration, des changements sont intervenus à l'IME et à la SIPFP : il est désormais précisé que les repas froids sont livrés par une entreprise extérieure.

6- Actualités et bilan DACLS :

Festival Tissé Métissé le 13 décembre (tarif 4 € au lieu de 9 €).

Prochain match de Foot à la Beaujoire : le 04 décembre 2025. Pour rappel, entrées gratuites pour les usagers - payantes pour les accompagnateurs.

Folle Journée de Nantes du 28 janvier au 1^{er} février 2026

Journée para judo

Visite du Musée d'Obrée prochainement (un travail avec Ocens sur l'accessibilité du musée a été réalisé).

7- Questions et remarques des usagers

Anastatsia souligne de très bons retours sur les repas qui proviennent du nouveau prestataire « Fabrik du Sud Loire ».

Usagers comme professionnels sont satisfaits.

Elise MALLET



Directrice adjointe